COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ÉQUIPE « UN DESTIN POUR NOTRE TERRITOIRE » POUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES SUR LE CANTON DE LOURDES 2

Dans notre démocratie, chacun est libre de choisir de faire le bien ou de faire le mal. Par contre, cette liberté implique d'assumer la responsabilité de ses actes !

Précisément, dans notre état de droit, **la liberté de chacun s'arrête là où commence celle d'autrui. C'est la raison pour laquelle la liberté d'expression trouve ses limites dans la diffamation, l'injure et les dénonciations calomnieuses.** Au-delà des sanctions administratives ou disciplinaires, les coupables de tels délits encourent des amendes et des peines d'emprisonnement.

A la lecture de certains posts diffusés sur les réseaux sociaux, nous sommes attristés et très inquiets par la violence des propos à l'encontre de nos soutiens et de nous-mêmes.

Nous avons peur - que dans certains cas – le dogmatisme pour ne pas dire le sectarisme d'une minorité n'aboutisse à la désinformation et à la manipulation de la majorité silencieuse.

Sans vouloir rentrer dans une quelconque polémique, il nous semble indispensable d'appeler aujourd'hui à la raison et au respect de tous les électeurs et de tous les élus quelle que soit leur sensibilité politique.

Nous invitons tous les candidats aux élections départementales et régionales à condamner les comportements d'un groupe d'individus – apparemment minoritaire mais particulièrement actif - sur les réseaux sociaux dont certains ont été ou sont encore rémunérés en tant qu'agents publics grâce aux impôts payés pour contribuer à l'intérêt général.

En toute transparence, nous souhaitions vous annoncer que **nous allons poster une lettre recommandée avec accusé réception à l'attention de Monsieur le Maire de Lourdes, avec copie à Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées.** Nous lui demandons en sa qualité de chef hiérarchique de **prendre toutes les mesures disciplinaires qui s'imposent aux fonctionnaires et agents publics qui violent leurs devoirs et obligations.**

Lourdes, le 8 mai 2021

Marie-Christine **Assouère**	Bruno **Vinuales**	Yvette **Lacaze**	Jean-Michel **Duclos**
Conseillère municipale de Lourdes et conseillère communautaire de la CATLP	Conseiller départemental des Hautes-Pyrénées Conseiller municipal de Lourdes	Maire des Angles Conseillère communautaire de la CATLP	Premier adjoint de Saint-Créac